

Avant Garde de la Motte INFORMATIONS 2017/2018

Renseignements :
www.agm-vesoul.com
- salle d'entraînement ou
- Claudette Salomé :
03 84 76 45 57
06 73 33 46 48
mel : gym@agm-vesoul.com

• **Inscriptions sur place aux horaires des séances**

• **Rentrées :**

École de gym le mercredi 06 septembre 2017 ;

Petite Enfance, à partir du lundi 11 septembre.

• **Où :** Maison des Associations, 53 rue Jean Jaurès, Vesoul (Salle spécialisée de gymnastique)

• **Encadrement :** un salarié club breveté d'état : Idriss MZÉ et Nathalie El GARCH assistante technique départementale,
et des bénévoles diplômés (brevets d'Etat, diplômés de la FFGym, STAPS, ...)

• **Tarifs :**

→ Petite Enfance (2012 et après): **155 €**

possibilité de 4 chèques* à l'inscription 65 € ; 30 € ; 30 € ; 30 €.

→ Activités Gymniques et Ecole de Gym (nés en 2011 et avant): **190 €**

possibilité de 4 chèques* à l'inscription 85 € ; 35 € ; 35 € ; 35 €

→ Etudiant : **100 €** : possibilité de 3 chèques* à l'inscription 40 € ; 30 € ; 30 €

* **Répartition des encaissements des chèques :** 1 octobre, 1 décembre, 1 février, 1 mai

* datés du jour de la signature et à l'ordre de l'AGM Gym

Tarifs famille : possibilité de 4 chèques* à l'inscription (demander pour le montant des chèques)

2 adhésions : 10% sur les deux cotisations

3 adhésions : 20 % sur les trois cotisations ;

4 adhésions ou plus: 30% sur les cotisations.☐

Notre association est affiliée à l'ANCV, nous acceptons le paiement avec des **chèques vacances** ou des **coupons sport**

Sur demande nous délivrons des reçus pour les C.E. qui participent au financement des activités sportives.

• **Licence/assurance :**

Tous nos adhérents sont licenciés à la FFG.

Une assurance est comprise. La notice explicative étant encombrante, elle vous sera remise à l'inscription, notez qu'une assurance optionnelle est possible, notamment pour les salariés. Un exemplaire est consultable sur le tableau d'affichage et sur le site du club.

• **Visite médicale : elle est obligatoire !**

pour les enfants nés en 2012 et après, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'une discipline gymnique.

pour les enfants nés en 2011 et avant un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'une discipline gymnique en compétition. (Même si ce n'est pas le cas au moment de l'inscription).

• **Tenues d'entraînement :**

• tenue souple sans boutons ni fermeture à glissière (short T-shirt)

• chaussons : inutiles.

• maniques : le club vend des maniques de différents modèles, adaptées au travail aux barres asymétriques ou à la barre fixe.

Attention, l'adhésion ne sera validée qu'après réception de la fiche d'inscription remplie recto/verso et signée , du paiement de la cotisation et autres pièces.

Ce dossier doit être rendu dans les 15 jours qui suivent la rentrée ou la séance d'essai.